

14/07/2014



**GENÈVE** - Inspiré par le thème du «pèlerinage de justice et de paix», le Comité central du Conseil œcuménique des Églises (COE), principal organe directeur du COE, a défini les orientations des activités du Conseil pour la période 2014-2017.

Le Comité central, composé de 150 membres de toutes les régions du monde, est arrivé le 8 juillet au terme de sa session au siège du COE à Genève, Suisse.

Le thème du «pèlerinage de justice et de paix» se base sur le message final de la 10e Assemblée du COE (2013): «Nous désirons avancer ensemble. Interpellés par ce que nous avons vécu à Busan, nous exhortons toutes les personnes de bonne volonté à mettre les dons qu'elles ont reçus de Dieu au service d'actions transformatrices. Cette Assemblée vous appelle à nous rejoindre en pèlerinage.»

La 10e Assemblée du COE s'est déroulée l'année dernière à Busan, République de Corée.

### **Préoccupations émergentes pour l'Église mondiale**

Le renouvellement de l'engagement des Églises en faveur de l'unité des chrétiens et la solidarité avec les Églises vivant dans des situations de conflit ont été au centre des réflexions du Comité central. Les pays où l'action des Églises pour la justice et la paix est considérée comme prioritaire sont la République démocratique du Congo, le Soudan du Sud, le Nigéria, la Syrie, et Israël et la Palestine. Des stratégies ont également été définies concernant les moyens de promouvoir les activités des Églises en faveur de la réunification de la péninsule de Corée.

Les changements climatiques, la justice écologique et économique et le partage des ressources

entre Églises ont été les principaux sujets abordés durant la session, d'une durée de six jours.

Dès l'ouverture de la réunion, la présidente du Comité central du COE, Mme Agnes Abuom, a souligné dans son message la nécessité d'une présence plus forte des jeunes dans le mouvement œcuménique.

Dans son rapport, le secrétaire général du COE, le pasteur Olav Fykse Tveit, a mis en évidence l'importance du dialogue œcuménique, interreligieux et ecclésiologique, et la signification de la mission chrétienne. Il a mentionné la nécessité d'accroître l'aide aux personnes réfugiées et déplacées et de multiplier les efforts des Églises pour s'attaquer aux problèmes en rapport avec le VIH et le sida.

À propos de la quête de la justice et de la paix, le pasteur Tveit a encouragé une participation plus forte des jeunes, des femmes et des personnes handicapées à la vie des Églises.

### **Malgré les obstacles, poursuivre le pèlerinage de justice et de paix**

La pasteure Sang Chang, présidente du COE pour l'Asie, a souligné l'importance du message de l'Assemblée pour le travail du Conseil et de ses 345 Églises membres dans le monde.

Se référant à Matthieu 5,9, elle a dit: «Nous, chrétiennes et chrétiens, sommes appelés à faire œuvre de paix. En tant qu'organisation mondiale de personnes croyant en Jésus Christ, le COE s'investit depuis le début dans les efforts d'établissement de la paix.»

«Nous sommes engagés, a-t-elle ajouté, dans un pèlerinage de justice et de paix parti de l'Assemblée de Busan. Bien évidemment, nous sommes conscients qu'il y a et qu'il y aura des défis et des obstacles sur notre route tout au long du voyage.»

La présidente du COE pour l'Amérique latine, la pasteure Gloria Ulloa Alvarado, a exprimé l'espoir que les efforts entrepris pour traduire le thème de la réunion en actions concrètes des

Églises aboutiraient à des résultats positifs. «Rien ne peut nous rogner les ailes, rien ne peut nous empêcher de rêver. Nous devons réaliser une paix durable qui améliorera notre vie à toutes et à tous», a-t-elle dit.

Jayonta Adhikari, membre du Comité central venu du Bangladesh, a souligné le caractère de «processus continu» du pèlerinage de justice et de paix.

«Ce n'est pas seulement vers un objectif particulier que nous avançons, a-t-il dit. Nous cheminons avec beaucoup d'amis, de collègues, de voisins, en plus des membres de ce Comité central. Au bout du compte, cela nous conduira à une nouvelle compréhension des choses.»

### **Déclarations adoptées par le Comité central**

Le Comité central a adopté plusieurs déclarations.

L'une de ces déclarations est centrée sur la promotion d'un monde dénucléarisé. L'énergie nucléaire ouvre la voie à l'acquisition d'armes nucléaires, indique la déclaration, qui signale en même temps les risques sanitaires, humanitaires, environnementaux et sécuritaires qu'impliquent les utilisations civiles et militaires de l'énergie nucléaire.

Le souci à l'égard de la réinterprétation de l'article 9 de la Constitution japonaise constitue le sujet d'une autre déclaration. Récemment, le Premier ministre japonais Shinzo Abe a proposé une réinterprétation qui permettrait aux forces d'autodéfense japonaise d'utiliser la force aux côtés des armées d'autres pays. La déclaration prie instamment le gouvernement japonais de respecter l'esprit de la Constitution japonaise qui préconise la non-violence comme moyen de régler les conflits.

La situation actuelle à Mossoul, Irak, fait l'objet d'une autre déclaration dans laquelle on constate que la ville de Mossoul s'est complètement vidée de sa population chrétienne durant le récent conflit. Tout en saluant les efforts d'aide humanitaire des Églises en Irak, la déclaration prie instamment la communauté internationale et les agences des Nations Unies de veiller à ce

que toutes les communautés vulnérables bénéficient d'une aide humanitaire adéquate. Elle appelle instamment les autorités irakiennes à mettre en place un processus politique participatif et à renforcer le respect des droits humains et de la liberté religieuse.

Le Comité central a voulu aussi exprimer sa solidarité avec tous ceux et celles qui travaillent pour la paix en Israël et Palestine. Il a adopté dans cette perspective une déclaration encourageant les Églises à plaider pour la mise en œuvre de mesures économiques favorisant la justice et la paix tant pour les Israéliens que pour les Palestiniens. Dans le souci de réaliser la vision de la paix dans la région, la déclaration encourage les Églises à «entamer un dialogue avec les Églises palestiniennes, les acteurs de la société civile et les partenaires juifs».

### **Membres du COE**

Le Comité central a accepté une demande de réadmission, en tant qu'Église membre du COE, de l'Église réformée hollandaise d'Afrique du Sud qui s'était séparée du Conseil en raison de désaccords fondamentaux sur la politique suivie à l'ère de l'apartheid. Les demandes d'admission formulées par le Synode de Blantyre de l'Église presbytérienne d'Afrique centrale au Malawi et par le Conseil des Églises baptistes du Nord-Est de l'Inde ont également été acceptées. Les décisions définitives d'admission seront prises par le Comité central lors de sa prochaine session, dans deux ans.

[Texte intégral des déclarations sur des questions d'actualité adoptées par le Comité central](#)

[Vidéo: Le pèlerinage de justice et de paix du COE](#)

[Plus d'informations sur la session du Comité central du COE](#)

Source: oikoumene.org, 09/07/2014